

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

JUMEL

Sébastien

Membre d EPCI/agglomération Dieppe maritime/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 03/10/2024

Déclaration déposée le : 31/10/2024 10:20:49

Renseignements personnels :

Date de naissance : 20/12/1971

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : membre du ght dedieppe de 06/2017 à 12/2022 membre du conseil de surveillance	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : conseil national du parti communiste français de 01/2017 à 12/2022 membre	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Président conseil territorial de sante de 09/2022 à 12/2022 Président Commentaire : Activité non rémunérée	2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : mairie de Dieppe fonctionnaire territoriale

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
FEDERATION DES ELUS DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES (Fed. EPL)	Administrateur comme personne qualifiée Commentaire : bénévole et ne percevra aucune indemnité à ce titre

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseiller communautaire de dieppe maritime de 01/2024 à 12/2024	2024 : 4 970 € Net
conseiller municipal de la ville de Dieppe de 01/2024 à 12/2024	2024 : 886 € Net
Commentaire :	

Observations

Je soussigné Sébastien JUMEL certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 31/10/2024 10:20:49

Signature : Sébastien JUMEL